

II- Histoire, mémoire et justice

A) Juger un génocide : les enjeux d'une justice à l'échelle locale

◊ Le génocide des Tutsis au Rwanda : les faits et les échelles judiciaires

Activité, 20min, travail écrit : à l'aide du manuel p.176 et de la vidéo « *Génocide au Rwanda : quel rôle a joué la France ?* » (Le Monde, 2019), identifiez :

- Les origines anciennes de la division de la société et de la violence contre les Tutsis
- Les étapes et acteurs du génocide des Tutsis
- Le rôle de la France sous la présidence de François Mitterrand

◊ Les tribunaux gacaca : fonctionnement et objectifs

Activité : 35min, à l'aide des documents du manuel p 178-179 et de témoignages (un témoignage oral au choix et les deux témoignages ci-dessous), complétez le tableau ci-dessous afin de présenter le fonctionnement de cette justice et son rôle dans la construction des mémoires et de l'histoire.

Témoignage n°1 : Mukarurinda Alice (extraits vidéo: 9'28-13'45min + 15'19- 23'12min)

Ou Témoignage n°2 : Kagoryre Beatrice (extraits vidéo: 1'05-1'26min + 14'28-15'19min)

a) Témoignage d'un détenu

Source : « *8 ans après, le point sur le monitoring de la gacaca au Rwanda* », Penal Reform International, 2010

« Nombreux sont les détenus à faire des omissions, c'est-à-dire à ne pas révéler l'intégralité des crimes qu'ils ont commis, de crainte qu'ils soient classifiés comme relevant de la 1re catégorie. D'autres disent très peu, pour épargner leurs amis ou parents. D'autres encore avouent à la place des véritables criminels, ces derniers les ayant soudoyés, bien qu'en général sans grand effet, car les véritables criminels peuvent être accusés par la *Gacaca* à l'extérieur... Certains détenus choisissent d'avouer des crimes qu'ils n'ont pas commis pour bénéficier d'une remise en liberté provisoire. »

Détenu, 2004.

b) Témoignage d'un prisonnier libéré

Même source

« Moi, j'aime bien cette initiative prise par le gouvernement rwandais en termes de réconciliation, mais il y a quelque chose qui mérite d'être remis en question. Si l'on veut vraiment résoudre les conflits entre Rwandais, il faut le faire sur un pied d'égalité. Il ne faut pas dire que seuls les Hutus devraient s'adresser aux Tutsis pour leur demander pardon. Par exemple, pendant la *Gacaca* en prison, on nous a dit d'avouer et de plaider coupable et de demander pardon à ceux à qui nous avons causé du tort. Or il se trouve qu'il y avait des prisonniers qui n'avaient pas commis le moindre crime et qui étaient emprisonnés injustement. Et donc ceci a été dit, mais aucune mention n'a été faite de ces autres individus qui ont fait emprisonner des gens injustement. Pourquoi ne pas demander aux rescapés de demander pardon aux prisonniers innocents qui ont été relâchés, tout comme les coupables l'ont fait auprès des familles victimes par exemple ? À mon avis, c'est ce qu'il faudrait faire si nous voulons parvenir à la réconciliation entre tous les Rwandais. Sinon la réconciliation ne se fera qu'à sens unique. »

Prisonnier libéré, 2003

	Tribunaux Gacaca au Rwanda	Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)
Dates et lieux de session		
Justice organisée par ...		
Missions		
Chefs d'accusation et types de preuves apportées lors des procès		
Organisation des procès/de la cour		
Nombre de procès et condamnations		
Exemple d'un accusé (fiche « Les Affaires »)		
Limites/Critiques		

Vidéos pour ces activités :

« *Génocide au Rwanda : quel rôle a joué la France ?* » Le Monde, 2019

https://www.youtube.com/watch?v=XcgOjq2wqGQ&embeds_referring_euri=https%3A%2F%2Fpadlet.com%2F&source_ve_path=Mjg2NjY&feature=emb_logo



« *Rwanda, récits d'un génocide* », ONU, 2014

<https://www.youtube.com/watch?v=raBijlCUlfQ>

